

■ **BAUTRAS AG**, à Fribourg, toutes opérations commerciales dans le cadre du transport de marchandises et de voyageurs, etc. (FOSC du 01.02.2000, p. 698). Par ordonnance du 25.08.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **BAUTRAS AG en liquidation**. Par ordonnance du 29.09.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 348 du 26.01.2004
(02097292 / CH-217.1.000.538-2)